

de Havilland Watches, en bref. Scandale de bon augure?

23 juin 2009 — Rewriter

Le 24 octobre 2008, Patrick Guerne, l'imprimeur chaux-de-fonier (Studio 444) et pilote à ses heures, crée avec Jean-Daniel Carrard, fournisseur en micro électronique, notamment pour l'horlogerie, la société et marque « [De Havilland Watches SA](#) », à Yverdon-Les-Bains. La marque « *montres pour pilotes par des pilotes* » est déposée en Europe et aux US. Trois mois après, une marque « de Haviland Watches » (avec un seul « L ») tente d'être déposée aux US. L'oncle Sam, malgré l'illégalité de la procédure, donne raison (protectionnisme Yankee?) à la société sise en son territoire. Face à la protestation légitime, une provision de 100'000 dollars (racket yankee?) est réclamée sous motif d'avoir suffisamment de fonds pour attaquer le gouvernement américain. Pour enfoncer le clou, la marque américaine tente de brouiller les cartes en ouvrant son site internet à mi-juin 2009, copiant délibérément la typographie du site suisse. Après vérification des produits, plus d'erreur possible. [de Havilland Watches](#) (Suisse) ne craindra rien en terme de comparaison, comme en témoigne l'invention brevetée du poussoir magnétique (aucun trou dans la boîte de montre), décrite dans le dernier numéro du Bulletin de la SSC. Comme en témoignent également les produits DH 01 et DH 02, personnalisables à souhaits, développés au terme de quatre années de recherche, dotés d'une authenticité à séduire un pilote expérimenté. Tandis que du côté des Américains, les modèles semblent s'approvisionner en mouvements... asiatiques. Espérons que ce début de scandale sera suffisamment relayé pour faire connaître la vraie marque...

Posted in > [Opinion](#), [D. News - Les Brèves](#), [D2. News - Vie des Marques](#). [RSS](#). [Trackback](#).

Leave a Reply

You must be [logged in](#) to post a comment.